

## Présentation

Pour travailler avec des publics variés (enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées, handicapées, migrants...), promouvoir leur capacité d'action collective, développer des projets sociaux et culturels, soutenir l'accès aux droits et aux loisirs.

En bref...

Langue d'enseignement :

Durée :  
année(s)

Niveau d'études :

## Objectifs

Le parcours « Animation sociale et socioculturelle » forme des futurs professionnels de l'animation et de l'intervention sociale et socioculturelle capables de concevoir et de mettre en œuvre, en collaboration avec d'autres professionnels, des projets de développement personnel et collectif au service d'une population locale, sur un territoire donné. Ils peuvent intervenir dans les secteurs de l'animation socioculturelle, proche de la vie associative et les valeurs de l'éducation populaire, l'action sociale, l'action culturelle, la médiation, le développement local, les pratiques de loisirs... Ils auront notamment pour mission de :

- \* analyser les problématiques spécifiques des populations, des publics et des territoires,
- \* travailler en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé,
- \* concevoir, de mettre en œuvre et de gérer des projets éducatifs et/ou d'action sociale et socioculturelle, sur un territoire donné, qu'ils soient politiques, institutionnels ou associatifs
- \* faire émerger la créativité et la participation du public dans des projets visant à améliorer l'environnement social et socioculturel local.

## Contenu de la formation

Les 3 années du programme national comportent 1800 heures de formation sur 6 semestres, 600 heures de projets tutorés, 22 à 26 semaines de stage. Les cours se déroulent du lundi au vendredi, avec une moyenne annuelle de 33 heures par semaine.

- \* concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société,
- \* construire des dynamiques partenariales,
- \* renforcer les capacités d'action individuelles et collectives des publics,
- \* mettre en œuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet,
- \* contribuer au développement professionnel du champ de l'animation.

- \* en partie théorique, elle s'appuie sur des disciplines variées (psychologie, science politique, économie, sociologie, anthropologie, psychosociologie, etc.) ;
- \* en partie technique, elle prépare notamment à mobiliser des pratiques culturelles (sport, théâtre, audiovisuel, musique, jeux, arts plastiques...) pour la conception de projets d'animation et à les mettre en place (techniques d'expression, méthodologie de projet, gestion, anglais ou espagnol) ;

L'accent est mis sur le travail de groupe et les projets tutorés, en collaboration avec des acteurs de l'agglomération bordelaise.

## **Admission / Recrutement**

---

Compte tenu de la pandémie, la sélection s'effectue exclusivement sur dossier.

Le jury d'admission appréciera le cursus scolaire/universitaire, le projet de formation motivé, les expériences (pré-)professionnelles, les démarches entreprises pour connaître les métiers, les réponses aux questions complémentaires (présentation de trois expériences du champ de l'animation ou du bénévolat).

Pour postuler au sein de l'IUT, vous devez saisir vos vœux sur la plateforme Parcoursup.

Plus d'informations # **Être candidat-e**

Attention aux dates limites de téléchargement et de dépôt.

## **Public visé**

---

La formation est ouverte aux élèves de terminale (toutes spécialités), aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (DAEU, etc.), aux étudiants de l'enseignement supérieur, qui ont un intérêt avéré pour, et des connaissances dans le champ professionnel de l'animation socioculturelle.

## **Tarifs et droits d'inscriptions**

---

Se renseigner sur le site de l'IUT, rubrique # **Scolarité**

Les étudiants doivent justifier d'une assurance responsabilité civile.

## **Parcours professionnels**

---

Le B.U.T. peut déboucher sur une insertion professionnelle ou sur une poursuite d'études en master spécialisé dans un domaine associé. Il permet d'exercer la fonction d'animateur-coordonnateur

dans des centres sociaux, des services municipaux d'animation, des MJC, des foyers de jeunes, des centres d'accueil périscolaire, des organismes d'animation du troisième âge, des organismes d'insertion sociale et professionnelle, des ateliers d'expression et de création, des centres culturels, etc.